

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 49

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pays qu'à celui de la Chine; on n'en parlait jamais, du moins dans la sphère académique.

Lorsque la révolution éclata, je ne connaissais d'autre politique que celle des Grecs et des Romains. Les républiques de ces deux peuples célèbres, les grands hommes qu'elles avaient produits, le drame magnifique qu'elles avaient joué sur la scène du monde, voilà ce qui avait frappé mon imagination, captivé mon esprit.

L'histoire moderne, que j'avais furtivement lue dans des ouvrages médiocres, m'avait paru fade comparée à celles de ces anciens peuples. De l'histoire de la Suisse, je ne connaissais guère que les traits principaux, ceux qui pouvaient être mis en parallèle avec les actions héroïques des Grecs et des Romains. La liberté, cette liberté antique, ornée de toutes les vertus, vivait dans mon cœur; elle y était entrée depuis longtemps, mais sans application à mon pays, sans expérience des hommes et des choses. La Révolution française avait bien retenti à mon oreille et trouvé écho dans mon âme; j'avais entendu parler avec enthousiasme de tout ce qui s'était fait de grand, avec horreur de tout le sang qui avait été répandu. Mais les détails de ces événements, leurs liaisons entre eux, les causes qui les amenaient, les ressorts que l'ambition et la cupidité mettaient en jeu, tout cela m'était inconnu. Le hasard seul nous instruisait des traits les plus marquants, sans suite et sans autre intérêt que celui de la liberté, que nous ne nous imaginions pas être si près de frapper à notre porte.

Cette liberté, je la désirais sans doute pour mon pays, mais ce désir ressemblait à celui d'un enfant qui souhaite d'être roi; je n'en soupçonnais pas la possibilité. Les titres de Sujets, de Seigneurs, d'Excellence de Berne m'étaient odieux. Quelques traits dont j'avais été témoin m'avaient révolté. Je n'en citerai qu'un seul parce qu'il est caractéristique, quoique de peu d'importance en lui-même.

Le *Petit-Château*, au-dessus de la Barre, était une dépendance du Château de Lausanne. C'était le pavillon d'été du bailli, qui s'y rendait rarement.

Quelquefois, des étudiants entraient dans la cour pour y jeter, en passant, un coup d'œil sur la belle vue dont on y jouit. Un jour, l'un d'eux entr'ouvrit la porte de la cour, mais apercevant *Monseigneur* le bailli, il la referma brusquement et se retira tout effrayé. Le bailli le fit suivre et l'obligea à décliner son nom. Quelques jours après, séance solennelle de l'Académie, non pas dans le bâtiment du collège, mais à la salle de la *Cour du Chapitre*, avec ordre à tous les étudiants de s'y rencontrer. Le bailli (c'était M. de Buren) présida l'assemblée, comme s'il se fût agi de juger un criminel. Là, le malheureux étudiant fut admonesté vertement et vigoureusement censuré. Et cela pourquoi? pour avoir voulu pénétrer dans la cour du Petit-Château, pour en avoir entr'ouvert la porte?... Non, c'était pour n'avoir pas tiré son chapeau à *Monseigneur* avant de se retirer. Je ne voulus pas assister à cette séance aussi humiliante

que ridicule: le chapeau de Gessler se présentait involontairement à ma pensée.»

La Feuille et la Rose, ou bonne Compagnie.

Enfant, le cher objet de ma sollicitude,

Toi mon charmant petit lutin,

Qui de la vie à peine entre dans le chemin,
Caché, trop jeune encore, à l'ombre de l'étude,
Quand tu seras plus grand, et que de l'amitié

Tu sentiras naître la flamme,

Que tu devras donner la moitié de ton âme,
Ne livre pas trop tôt cette noble moitié.

Les amis ne sont pas cette foule commune
Des gens que le plaisir unit, et qui, le jour
Où commence à souffler le vent de l'infortune,

Vous abandonnent sans retour.

En cherchant un ami, cherche un autre toi-même,
Objet digne toujours de tes soins assidus,

Qui pénètre celui qu'il aime

Du doux parfum de ses vertus.

Son exemple pour toi vaut mieux que toute chose.

Ecoute Saadi, le poète persan,

Dans son charmant récit de la feuille et la rose :

« Je me promenais, seul, dans un bois de l'Iran;
C'était dans la saison de l'année où l'on cueille
Ces fruits aux grappes d'or qu'à la fin des jours chauds
Le soleil fait mûrir sur le flanc des coteaux.

Le vent chasse à mes pieds une légère feuille :

Cette feuille exhalait une suave odeur.

Je la ramasse avec tendresse,

Je la respire avec bonheur.

O toi! que la bise caresse,

Lui dis-je, en élevant la voix,

N'es-tu pas la rose des bois?

Car ton odeur me le rappelle.

Voici sa réponse fidèle :

C'est trop d'honneur que tu me fais;

Je ne suis pas la rose, mais

J'ai vécu quelque temps près d'elle;

De là vient, comme tu le sens,

Le doux parfum que je répands.»

Chacun sait que l'histoire de Guillaume Tell a été maintes fois mise en doute et considérée comme une fable. Aujourd'hui même elle est contestée plus que jamais, à la suite de recherches minutieuses de divers écrivains, et très prochainement paraîtra un traité d'histoire suisse dans lequel le nom du grand libérateur de l'Helvétie ne sera pas même inscrit.

Les célèbres baillis autrichiens n'auraient jamais existé non plus, et les belles paroles de Winkelried, au moment de faire le sacrifice de sa vie pour son pays, ne sont que des fleurs de rhétorique dictées par l'imagination de Jean de Muller, de Zchokke et d'autres. — En attendant que tout cela soit clairement établi, laissons parler un historien français, M. Combes, dans son livre intitulé : *Les libérateurs des nations*, où nous remarquons cette page :

« Quoi, vous niez cela? disent à la fois le peuple suisse et les savants du pays. Mais la statue de Tell est à Altorf, à cause de cette histoire... Mais la pierre où il s'élança du lac en repoussant la barque de Gessler s'appelle encore le *saut de Tell*, la *pierre plate de Tell*. Mais la chapelle de Küssnacht marque

la place où il tua le tyran. Mais Guillaume Tell ne mourut qu'en 1354 et, à la Diète suisse d'Uri, en 1388, on trouva non pas une personne, mais cent quatorze personnes qui se souvenaient l'avoir vu et l'attestaient... La chronique de Klingenberg, rédigée vers cette époque, au XIV^e siècle, parle de Guillaume Tell. Il en est de même de Melchior Rüss au XV^e, et l'on a les chansons populaires du temps qui en parlent avant eux. Tout a été dit par le Hollandais Hiseley dans son *Histoire de Tell et de la Révolution helvétique*, publiée à Belft en 1826. Que nous importe qu'un chroniqueur danois, Saxo Grammaticus, antérieur à notre héros, parle aussi d'une pomme et d'un archer nommé Téko ? Il peut y avoir chez les peuples mêmes histoires et chez les tyrans mêmes idées. Un curé de Berne, en 1760, au temps où Voltaire introduisait le doute cartésien dans l'histoire, fit paraître un écrit intitulé : *Tell, fable danoise*. Mais son livre fut brûlé publiquement sur la place d'Uri ; Uri surtout est jaloux de Tell, un de ses enfants. Rodolphe Weid, de Zurich, en 1615, avait traité Guillaume Tell de *bourreau* à cause de la mort de Gessler ; il fut obligé de faire des excuses devant le Conseil d'Uri. Un autre, Melchior Flüeler, curé d'Unterwald, lui donna un titre non moins doux ; il l'appela *assassin*. Même rétractation publique et mêmes excuses. Ballhasar, de Lucerne, et Zurlauben dans sa lettre au président Hénault, Haller, de Berne, et Muller, de Schaffhouse, ont établi l'histoire de Tell dans sa réalité traditionnelle. Nous croyons à Tell comme l'Espagne croit au Cid, comme la France croit à Jeanne d'Arc et aux pures merveilles de sa gloire. »

Les fastes du Casino.

ÉVÉNEMENTS DE 1845

VI

Après la Révolution de 1845, dont nous avons raconté les principaux événements dans notre précédent article, il se fonda dans le canton, surtout à Lausanne, de nombreuses sociétés et cercles politiques. Il y avait entre autres, à Lausanne, la *Société patriotique* qui faisait une guerre acharnée au parti conservateur. Tous ceux qui n'étaient pas membres de cette association étaient désignés sous le nom de *ristous*, les radicaux portaient celui de *gripious*, et ceux qui flottaient entre les deux partis, *miltous*. Ces dénominations nous étaient venues du district d'Aigle, qui les avait empruntées au Valais.

Le siège principal des radicaux était l'*Halle de Saint-Laurent*, et leurs lieux de réunions le *Casino* et l'auberge du *Cygne*.

Pour éviter des conflits qui ne devenaient que trop fréquents, les libéraux se rencontraient ordinairement dans l'auberge de M. Cavin, en Saint-Pierre, qui était peu fréquentée par leurs adversaires. Il y eut cependant dans ce lieu des rixes violentes en mars 1846. Ces faits regrettables, qui se renouvelaient sans cesse, engagèrent les libéraux à fonder un grand cercle, qui s'installa en Bourg, dans la maison de Loys, sous le nom de *Cercle de*

l'Espérance. Il compta un moment près de 400 membres.

De nouveaux troubles politiques ne tardèrent pas à mettre fin à cette association. Le 17 janvier 1847 avait eu lieu l'élection d'un député au Grand Conseil, dans laquelle le candidat conservateur, M. le syndic Dapples, l'avait emporté sur le candidat radical d'une assez forte majorité. Immédiatement les vaincus crièrent à la tromperie ; des plaintes furent adressées au Grand Conseil, et l'on fit tant et si bien que l'élection fut cassée.

Le 7 mars, l'assemblée fut de nouveau convoquée, et M. Dapples fut élu encore à une assez forte majorité. De nombreux curieux envahissaient la salle de l'Hôtel-de-Ville, où l'on venait de dépouiller le scrutin, et la place de la Palud regorgeait de monde. Le résultat proclamé, on entendit bientôt des vociférations : *A bas les marchands de chair humaine!* criait-on, voulant faire entendre que des voix avaient été achetées. *A bas les conservateurs! A bas les bureaux!* On entendit ensuite battre la générale ; c'était un tambour accompagné de 30 à 40 hommes en partie armés, marchant sous le drapeau de la *Société du Peuple travailleur*, société fondée en août 1846, et composée de quelques centaines d'ouvriers suisses et étrangers, qui se réunissaient au Cygne. Cette troupe alla rejoindre un autre rassemblement armé, sur la place du Chauderon. De là, les émeutiers se rendirent au Château, où ils demandèrent d'être armés et organisés régulièrement. Cela fait, ils marchèrent sur le *Cercle de l'Espérance*, commandés par un instructeur. Ils se rangèrent en bataille devant la maison de Loys et placèrent des sentinelles devant la porte et derrière Bourg. L'instructeur pénétra dans la maison, rechercha s'il s'y trouvait peut-être un dépôt d'armes, ainsi que le bruit en avait couru, mais ne trouva rien.

La bande remonta au château, et à une heure du matin le Conseil d'État ordonna une seconde visite dans le local du Cercle et l'appartement du concierge. On ne trouva ni fusils, ni munitions, mais huit tridents et une vingtaine de bâtons.

Durant la nuit, la population fut tenue en éveil par des coups de fusil ; c'était la garde des émeutiers qui annonçait sa présence aux habitants de la ville. A dix heures du matin, elle fut licenciée par un magistrat qui lui promit la dissolution du *Cercle de l'Espérance*, ce qui eut lieu peu de temps après. — Les débris de ce cercle se reconstituèrent plus tard au Casino, sous le nom de *Cercle national*.

Nous avons cru devoir donner un rapide aperçu de ces événements qui suivirent de près la Révolution de 1845, et qui se lient étroitement à ceux dont nous avons déjà parlé à l'occasion du Casino. Cet établissement va maintenant se présenter à nous dans des circonstances beaucoup plus paisibles ; nous voulons parler de la période de 1848 à 1868, où la grande salle du Casino n'ouvrit ses portes qu'aux artistes, aux cours publics, aux sociétés d'amateurs et aux bals de différentes sociétés.

La *Société artistique*, en particulier, fondée en